



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA STRATÉGIE INTERNATIONALE DE LA FRANCE POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT (2020-2030)

Bilan 2019-2020 et perspectives

Sommaire

1. Rappel du contexte : une stratégie en trois axes
2. Mise en œuvre 2019-2020 en quelques chiffres
3. Premier bilan et perspectives
4. Commentaires et questions



1. Une stratégie intégrée et transversale en trois axes

Rappel - genèse de la stratégie internationale de la France pour l'eau et l'assainissement :

- Fruit d'une concertation multi-acteurs (2018-2019)
- Evènement de lancement le 24 février 2020 introduit par le secrétaire d'Etat Jean-Baptiste Lemoyne
- Une stratégie décennale pour l'action extérieure de la France
- Alignée sur l'Agenda 2030 (notamment l'ODD6)
- Destinée à être mise en œuvre par l'ensemble des institutions, organisations et entreprises françaises de façon transversale et multi-sectorielle



Les priorités et les objectifs de la stratégie : une approche intégrée et transversale

1. Améliorer la gouvernance du secteur de l'échelle locale à l'échelle globale ;
 2. Sécuriser l'approvisionnement en eau dans le contexte d'augmentation des pressions sur la ressource et de multiplication des crises liées à l'eau ;
 3. Renforcer l'efficacité des moyens et des outils, en privilégiant le développement de solutions innovantes et de mécanismes solidaires de financement.
-
- **Objectifs : atteindre les cibles de l'Agenda 2030 liées à l'eau en soutenant la réalisation du droit humain à l'eau et l'assainissement, et son corollaire, le développement d'une gestion intégrée et durable des ressources.**
 - **Moyens:** suivi et évaluation de 17 indicateurs

2. L'action de la France 2019-2020 en quelques chiffres

Améliorer la gouvernance du secteur de l'échelle local à l'échelle mondiale

Favoriser la participation des acteurs locaux et lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes (Axe 1.1)

- En 2019, 44% des projets bilatéraux ont un impact significatif (co-bénéfice) sur l'amélioration de l'égalité hommes-femmes
- dont 100% des projets menés en Mauritanie et 82% des projets au Niger et au Tchad
- Soutien au renforcement de la société civile à travers des projets de mobilisation et de renforcement des plaidoyers

Promotion de la GIRE et de la gestion concertée des bassins transfrontaliers (Axes 1.2 et 1.3)

- En 2019, 12 projets de soutien aux organismes de bassin et à la coopération pour la gestion des eaux transfrontières (dont 10 dans les pays pauvres prioritaires)
- Poursuite de la promotion de la gestion intégrée des ressources à travers les projets bilatéraux et les actions diplomatiques

Soutien au renforcement de la gouvernance internationale de l'eau (Axe 1.4)

- Implication de la France dans le Bureau de la Convention d'Helsinki, renouvelé pour 3 ans en septembre 2021 (COP-9)
- Nouvelles adhésions aux conventions sur l'eau d'Helsinki et de New York : Ghana (2020), Guinée Bissau et Togo (septembre 2021)
- Nombre constant de pays (27) engagés dans un processus d'adhésion
- Soutien au renforcement d'ONU-eau et du dialogue intergouvernemental

Sécuriser l'approvisionnement en eau et en assainissement dans un contexte d'accroissement des pressions

Amélioration de la résilience face aux changements climatiques, mesurée à travers 3 objectifs (Axe 2.1):


- Réduction des risques de catastrophes naturelles liées à l'eau : 17,8 M€ versés en 2019, contre 8,2M€ en 2018. *Tendance à la hausse qui se confirme : 21,8 M€ de nouveaux engagements en 2019*
- Valorisation des solutions intégrant un co-bénéfice climat: 52% des projets en 2019,
- Valorisation des solutions intégrant un co-bénéfice biodiversité : 23% des projets en 2019

Sécuriser l'approvisionnement en eau et en assainissement dans un contexte d'accroissement des pressions

Renforcement de l'accès durable aux services d'eau et d'assainissement et renforcement des synergies avec d'autres enjeux (Axes 2.2 et 2.3)

Nbr de bénéficiaires / année	2018	2019
AEP élémentaire	230 000	70 000
AEP géré en toute sécurité	872 000	1,3M
Assainissement élémentaire	16 000	710 000
Assainissement géré en tout sécurité	420 000	90 000

- Accroissement des capacités de traitement des eaux usées (+410 000 Eqh) et programme de sensibilisation des populations à l'hygiène, utilisation rationnelle de la ressources et lutte contre les pollutions (600 000 personnes en 2019)


Attention: ces chiffres, très variables d'une année sur l'autre, ne dépendent pas de l'efficacité des projets menés mais du cycle de programmation et de mise en œuvre des projets.

Renforcer l'efficacité des outils et des moyens, en privilégiant le développement de solutions innovantes et de mécanismes solidaires

Augmentation et diversification des financements du secteur (Axe 3.1)

- Doublement des engagements de la France, via l'AFD, depuis 2014
- En 2019 dans le secteur (APD bilatérale et multilatérale, CAD OCDE) : 1,7 milliards d'euros d'engagements et 614 M€ de versements
 - AFD: 1,3 milliard € d'engagements en 2019 contre 964 M€ en 2018
 - APD multilatérale : versements en légère diminution : 204,5 M€ pour 2019 contre 275 M€ en 2018
 - Coopération décentralisée: 32M€ octroyés en 2019 contre 28 M€ en 2018
 - 7% transitent par les ONG/OSC
- Constance aide humanitaire exclusivement dédiée au secteur: 10 M€ en 2018 et 2019, 11,5M€ en 2020

Renforcer l'efficacité des outils et des moyens, en privilégiant le développement de solutions innovantes et de mécanismes solidaires

➤ Rééquilibrage positif entre les composantes eau et assainissement :

- En 2019, 466 M€ d'engagements pour l'eau potable (36%) et 528 M€ pour l'assainissement; respectivement (41%), ainsi que 293M€ Prévention des inondations et autres (23%)
- En 2020, 40% des projets (en valeur) menés par l'AFD concernent l'assainissement

Soutien à la recherche, l'amélioration des connaissances et l'innovation (Axes 3.2 et 3.3)

- ### ➤ Développement de l'indicateur n'a pu être lancé en 2020. Soutien de la France à plusieurs projets de renforcement de capacités pour l'amélioration des connaissances de la ressources et leur suivi.

3. Premier bilan et perspectives

Premier bilan

- ✓ Tendances globalement positives avec une hausse des financements dédiés au secteur et des projets dédiés à l'assainissement
- ✓ Poursuite d'une approche intégrée et inclusive des projets avec une attention particulière portée aux co-bénéficiaires genre, climat et biodiversité, et l'intervention à l'échelle des bassins versants
- ✓ Le ciblage des 19 pays prioritaires identifiés dans la stratégie pourrait être plus marqué
- ✓ Poursuivre la mobilisation croissante de la coopération décentralisée dans le secteur
- ✓ Poursuivre les efforts en faveur de la réalisation de DHEA, du développement de la gestion durable des ressources, notamment à l'échelle transfrontalière, et plus globalement de l'ODD6, dans les enceintes multilatérales

Perspectives

- ✓ Poursuivre et renforcer la mobilisation de la France dans le processus préparatoire de la Conférence de 2023 :
 - Négociations aux niveaux onusien et européen (notamment Conclusions du Conseil sur l'eau) ; Promotion de conférence sur l'eau de Bonn; Mobilisation dans le cadre du Forum mondial de l'eau, du symposium de haut niveau sur l'eau (Portugal), de la conférence de Douchanbé.
- ✓ Renforcement des efforts en faveur d'une meilleure prise en compte de l'eau dans les autres secteurs:
 - Mobilisation dans le cadre des COP biodiversité et désertification (9 au 22 mai 2022), G20...

4. Questions et discussion



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MERCI POUR VOTRE ATTENTION